

Module Complémentaire SSIAP 3 Pour Détenteur de DUT



PROGRAMME DE FORMATION

Programme conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié



PUBLIC CONCERNÉ

Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) OU PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)



PRÉREQUIS

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 en cours de validité (moins de 1 an) ou AFPS ou PSC1 en cours de validité. (moins de 2 ans)
- Être en possession des diplômes qui vous donnent accès à cette formation.
- Titulaire d'un DUT HSE option protection des populations – sécurité civile souhaitant exercer les fonctions de Chef de service de Sécurité Incendie dans les Établissements Recevant du Public et les Immeubles de Grande Hauteur.



OBJECTIF

Maintien des connaissances et obligations.



DATE ET LIEU

Se référer au calendrier des formations sur orfa-services.fr.



EFFECTIF MAXIMUM

10 stagiaires par session de module complémentaire.



DURÉE

24h, soit 3 journées de 7h et une demi-journée.



VALIDATION

- Présence à l'ensemble des séquences programmées au module complémentaire.
- Diplôme SSIAP 3 par équivalence. (Titre homologué par le Ministère de l'Intérieur et délivré par ORFA SERVICES)

CONTENU DU PROGRAMME (24H)



1 - LE FEU ET SES CONSÉQUENCES

- Séquence 1 : Mise en œuvre des moyens d'extinction.

4h



2 - LE MANAGEMENT DE L'ÉQUIPE DE SÉCURITÉ

- Séquence 1 : Organiser le service.
- Séquence 2 : Notions de droit civil et pénal.

12h



3 - LE BUDGET DU SERVICE SÉCURITÉ

- Séquence 1 : La réalisation des budgets.
- Séquence 2 : Fonction achat.
- Séquence 3 : Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité.

8h



ORFA SERVICES

Votre partenaire formation en sécurité



06 46 91 01 42



www.orfa-services.fr